

## COMITE DE DIRECTION DU 10/07/2015 à 20h COMPTE-RENDU

**Date de convocation :** 3 juillet 2015

**Membres présents :** DIDIER Jean (T), RAMBAUD Bruno (T), VIAL Pierrick (T), BONNET André (T), BRUN Michel (T), ARLAUD Frédéric (T), MOLBERT Line (T), MARTIN Sylvie (T), MARTIN FARDON Marie-France (T), MOLLARET Guy (T)

**Membres présents non votants :** FOUCRIER Eric (Directeur), DUFRENEY Jean-Charles(S)

**Membres absents avec pouvoir :** FALCOZ Denis (T),

**Membres absents excusés :** BONNET Maryse (T), WAX Nicolas (S)

**Membres votants :** 11

**Secrétaire de séance :** Pierrick VIAL et Eric FOUCRIER

**Présidence :** Michel BRUN

### 1. Approbation du précédent compte-rendu

Le compte-rendu du précédent Comité de Direction est approuvé à l'unanimité.

### 2. Mise en place socio-professionnels et élection Vice Président

Les collèges des socio-professionnels se répartissent comme suit :

- ESF : Frédéric ARLAUD titulaire et Henry DUFRENEY suppléant
- Hébergeurs : Sylvie MARTIN titulaire et Jean-Charles DUFRENEY suppléant
- Commerçants : Marie-France MARTIN-FARDON titulaire et Elsa BONNET suppléante (candidature à confirmer)
- Agriculteurs : Guy MOLLARET titulaire
- Prestataires : Line MOLBERT titulaire et Marine CROUVEZIER suppléante
- Albiez-le-Jeune : Nicolas WAX titulaire

Eric FOUCRIER confirme sa démission en tant que Vice-Président ; un tour de table est fait pour recueillir les candidatures. Frédéric ARLAUD est proposé, et accepte ce poste.

**Le Comité de Direction valide à l'unanimité, soit 11 voix pour, la candidature de Frédéric ARLAUD en tant que Vice-Président.**

### **3. Présentation des comptes OT et RM**

#### **3.1. OT**

Eric FOUCRIER présente les comptes. Le budget 2015 de l'OT est annoncé avec un résultat négatif, mais qui reste volontairement prudent. En effet, il ne prend pas en compte certaines rentrées d'argent : les risques identifiés sur les recettes sont les suivants :

- Recettes OT : - 15 000 €
- Recettes cinéma : - 2 500 €
- Ventes de produits : - 2500 €
- Sponsoring : - 2 500 €
- Subvention MAV : - 20 000 €

En parallèle, mise en avant d'actions qui n'étaient pas prévues au budget primitif :

- Salons : 6 000 €
- Location VAE et achat BMX : 6 900 €

Des recettes liées à l'activité vélos sont également prévues, à hauteur de 4 000 €.

#### **3.2. RM**

Le risque identifié est à hauteur de – 150 000 €, en lien avec la saison.

Il est constaté un décalage sur les charges URSSAF de – 32 000 €, dont l'origine est à vérifier. Au regard du budget primitif, sur les autres points, seuls de écarts peu significatifs sont à noter.

Des axes d'amélioration sont avancés :

- Renégociation de l'ensemble des contrats
- Recherche d'économies sur les achats de l'ordre de 5 à 10%

Un planning de charges pour la saison 2015/2016 sera fourni début septembre, et permettra de définir le volume de main d'œuvre nécessaire, afin d'optimiser les charges de personnel.

En parallèle, l'objectif est également d'améliorer le taux de remplissage de la station, en travaillant notamment sur les offres TO et les résidences de tourisme.

### **4. Validation des travaux à réaliser**

Le Comité de Direction demande la fourniture de devis contradictoires pour finaliser l'arbitrage. Les différentes enveloppes envisagées sont les suivantes :

- 1 enveloppe pour le TS Teppes, massif 5
- 1 enveloppe pour le TK l'Ane, alignement des pylônes et reprise des massifs
- 1 enveloppe pour l'aménagement du front de neige du Chef Lieu
- 1 enveloppe pour le déplacement du TK Loup, en parallèle de l'action précédente
- 1 enveloppe pour des créations de pistes

Des devis comparatifs seront également demandés pour l'aménagement de la piste de ski de bosses (enneigement artificiel).

Le Comité de Direction effectue un tour de table au sujet de la validation éventuelle de l'accueil d'une coupe d'Europe de ski de Bosses. **Le Comité de Direction émet un avis positif à l'unanimité, soit 11 voix pour.**

## 5. Point sur avancement travaux

Appareils	Etat d'avancement	Commentaires
TS Echaux	60%	
TS Vernet	30%	Grande Inspection en cours
TS Grand Loup	69%	
TK Aplanes	25%	
TS Teppes	21%	

L'avancement général des travaux est conforme au planning prévisionnel présenté au Comité de Direction (voir en annexe). Un nouveau point sera effectué lors du prochain Comité de Direction.

En parallèle, sur la base d'une réflexion basée autour de la performance, le Comité de Direction propose l'instauration d'une prime à performance exceptionnelle pour le personnel à l'année.

Une réflexion devra être menée quant aux critères d'attribution ; les axes suivants sont proposés :

Pour l'OT :

- Intégrité
- Performance
- Implication

Pour les RM :

- Sécurité
- Performance
- Intégrité

## 6. Arbitrage création de pistes + Replat

Une évaluation des coûts devra être réalisée afin de finaliser l'arbitrage.

## 7. Point actions en cours EPIC

- Audit Qualité de suivi réalisé le 06/07 : cet audit a permis de lever l'ensemble des non-conformités, et de prolonger la certification jusqu'en 2017.
- Les entretiens individuels du personnel permanent sont quasiment terminés (réalisés à 90%) : reste la fin d'un entretien.
- Plan de formation réalisé
- Le manuel Qualité a été mis à jour ; il sera à revoir en septembre pour l'hiver prochain.
- L'objectif est d'obtenir la norme ISO pour l'OT en 2016.
- Les statuts de l'EPIC doivent être modifiés par la Mairie pour prendre en compte la nouvelle répartition des collèges composant le Comité de Direction.
- Le Comité de Direction doit prévoir de prendre une délibération permettant au Comité de Direction de réaliser les actions suivantes :
  - Possibilité pour le Président d'animer une Revue de direction
  - Possibilité pour le Président de définir la politique Qualité et la stratégie de l'EPIC dans le cadre d'un Comité de Direction
  - Possibilité pour le Président de définir les objectifs Qualité dans le cadre d'un Comité de Direction
  - Possibilité pour le Président de programmer et d'animer un audit interne
  - Possibilité pour le Président de réaliser des entretiens individuels
  - Formalisation des modalités de substitution du Directeur
- Le processus Achat a été modifié, ainsi que les procédures associées.
- Le Widget de vente en ligne a été mis en place sur le site Internet, avec la perspective de vendre les forfaits de ski pour cet hiver.
- Point sur la communication réalisée : visuels pour événements, pour activités, pour presse, banderoles...

- Réflexion autour du projet des bâches sur la RD 110 : idée retenue de raconter une histoire pour tenir lieu de fil conducteur entre les différents visuels.

## 8. Proposition prochain Codir le 11/09/15

Le Comité de Direction valide le 11/09/15 pour le prochain Codir.

## 9. Questions diverses

- Banderoles Tour de France fournies par le SIVAV : il est décidé, compte tenu de la petite quantité disponible, de les mettre en place sur les zones publiques de passage, et non de les fournir aux commerçants.
- Les commerçants souhaitent savoir si la commune avait prévu une charte particulière pour la décoration florale sur le thème rouge et blanc du Tour de France. La décoration florale est totalement libre et chacun fleurit de la manière qui lui convient ; la commune a choisi, pour sa part, d'opter pour le thème proposé par Maurienne Tourisme, pour le fleurissement communal.
- Le Directeur présente les horaires d'ouverture de l'OT pour cet été : afin de rattraper un cumul d'heures supplémentaires important, et de les rééquilibrer avec un bon niveau de masse salariale, la solution proposée est de fermer l'OT les samedis et dimanches matin. Par conséquent, les horaires proposés sont 9h/18h non-stop du lundi au vendredi, et 13h/18h les samedis et dimanches.  
**Après en avoir délibéré, le Comité de Direction valide ces horaires pour l'été 2015, avec 5 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions.** 2 dates font cependant exception : le dimanche 12/07 et le samedi 15/08, qui seront ouverts à la journée en raison de la tenue d'un événement sur la place (Savoyardises en juillet et fête du village en août).
- Newsletter d'été pour les hébergeurs et prestataires partenaires à réaliser.
- Concernant l'opération « 1 jour 1 col » : se rapprocher de la Fédération de Cyclotourisme.
- Tour de France : une commission est à programmer pour la préparation de la logistique de l'animation.
- Prévoir de se rapprocher de l'organisateur de la Marmotte.
- Proposition d'un forfait samedi à 10€ : le « Sam'dix Euros ». **Le Comité de Direction approuve cette proposition à l'unanimité, soit 11 voix pour.**  
 De nouveaux tarifs sont proposés pour l'OT : bouteille de rosé à 10€, sandwich à 3€, location casque BMX à 3€/j, location 2h BMX à 7.50€. **Le Comité de Direction approuve ces tarifs à l'unanimité, soit 11 voix pour.**

La réunion est clôturée à 23h30.

Le Président,  
Michel BRUN

